



FSU

77-93-94

Bobigny, 7 septembre 2017

Madame la Rectrice,

Les annonces des différents ministres concernant les suppressions des contrats aidés dans l'Éducation Nationale sont, à ce jour, connues. Notre académie subit 2019 suppressions de CUI dont 1091 ont été transformés en 623 ETP d'AESH ; le contingent passant ainsi de 5302 en mars 2017 à 3283 en septembre 2017.

Les missions d'accompagnement d'élèves en situation de handicap sont affectées par cette mesure et de nombreux emplois d'aide à la direction dans les écoles ou occupés en collèges et lycées vont disparaître de ce fait.

Nous dénonçons ces décisions prises à l'encontre des besoins des services, sans aucun égard pour les personnels concernés et qui seront lourdes de conséquences pour les élèves.

La FSU a toujours mené de front le combat contre le recours aux emplois précaires et celui pour la reconnaissance des métiers et leur couverture par des emplois statutaires. Ces suppressions d'emplois sont donc inacceptables et nos collègues en CUI méritent mieux que d'être renvoyé-es à Pôle Emploi sans ménagement.

Nous souhaitons donc, Madame la Rectrice, connaître au plus vite vos arbitrages et les mesures que vous envisagez pour garantir le fonctionnement des écoles et établissements concernés par ces suppressions.

Soyez assurée, Madame la Rectrice, de notre attachement au service public d'Éducation.

Gisèle CUCO,

Secrétaire Départementale FSU 77. Secrétaire Départemental FSU 93. Secrétaire Départementale FSU 94.

Didier BROCH,

Catherine ANGLESIO